



Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Sylvère

No de résolution
ou annotation

MARS

LE 01 MARS 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 01 mars 2017, au 837, 8^e Rang à Saint-Sylvère, à 19 h, après signification d'un avis de convocation requis par la loi.

Sont présents les conseillères et le conseiller suivants:

| | |
|---------------------------|--------------------------|
| Madame Chantale Beaudoin | Madame Johanne Bergeron |
| Madame Johanne Morissette | Monsieur Claude Beaudoin |

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente madame Lyne Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont absentes les conseillères suivantes:

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Madame Caroline Breault | Madame Lise Ouellette |
|-------------------------|-----------------------|

2017-03-034

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

2017-03-035

NOMINATION DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT que le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière est vacant à partir du 03 mars 2017;

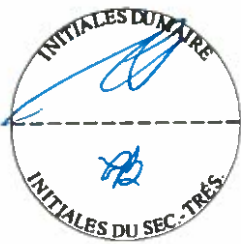
CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) propose la candidature de madame Caroline Poirier comme directrice générale et secrétaire-trésorière à titre intérimaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvère désire embaucher madame Caroline Poirier pour occuper les fonctions de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT que madame Caroline Poirier accepte d'occuper le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de contrat de travail temporaire à durée indéterminée relativement aux conditions de travail et de rémunération de madame Caroline Poirier;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Chantale Beaudoin,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvere nomme madame Caroline Poirier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à partir du 06 mars 2017, le tout selon les termes et conditions du projet de contrat ci-haut mentionné.
2. Que le Conseil municipal autorise le maire à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Sylvere, ledit contrat et tout autre document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-03-036

NOMINATION MANDATAIRE AU COMPTE DESJARDINS

CONSIDÉRANT que dans l'exercice de ses fonctions, la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim doit procéder au paiement des fournisseurs de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le paiement de certains fournisseurs se fait par chèque au nom de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Claude Beaudoin,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:

1. Que madame Caroline Poirier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit autorisée à signer les effets bancaires et tout autre document pour et au nom de la Municipalité de Saint-Sylvere et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

2017-03-037

NOMINATION MANDATAIRE AU COMPTE DESJARDINS (ACCES D – AFFAIRES)

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:

1. Que madame Caroline Poirier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit désignée administrateur principal en remplacement de madame Lyne Bertrand aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

2017-03-038

MANDATAIRE AU COMPTE D'HYDRO-QUÉBEC

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:



Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Sylvère

No de résolution
ou annotation

1. Que madame Caroline Poirier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit mandatée à agir pour la Municipalité de Saint-Sylvère auprès d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE

2017-03-039

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À CLICSÉOUR

CONSIDÉRANT que madame Lyne Bertrand est la représentante autorisé pour les services électroniques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de changer de représentant pour les services électroniques;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Claude Beaudoin,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:

1. De retirer le nom de madame Lyne Bertrand comme représentante autorisé pour les services électroniques.
2. Que madame Caroline Poirier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soit autorisée à signer au nom de la Municipalité de Saint-Sylvère, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.
3. Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaire à l'inscription à clicSÉQR.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

2017-03-040

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 28
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal lève la présente séance.

ADOPTÉE

ADRIEN PELLERIN
Maire

LYNE BERTRAND
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière